

N/REF : 25/11/2025 18H58 C:024866 I:36698
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Mardi 25/11/2025 a 18H58

ORALIA
FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 1

IMMEUBLE : LE GERBIER
2-4-6 RUE COULMES
38320 EYBENS

St Martin-H, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2-4-6 COULMES - SOUS-SOLS - CONTACT M CHESNE - *06 11913668*

MOTIF : REFOULEMENT SOUS-SOLS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 25/11/2025 A 20H15 :
POMPAGE ET VIDAGE SUR PLACE.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DU COLLECTEUR EN SORTIE DE GARAGE
JUSQU'AU COLLECTEUR SITUE SUR LA ROUTE.
CURAGE SUR 70 METRES EN PRESENCE DE L'OCCUPANT.

LES REGARDS DANS LES GARAGES S'EVACUENT DANS LE RESEAU EAUX USEES.
PREVOIR AU MOINS 2 CURAGES/AN POUR NETTOYER LE RESEAU.

LE 09/12 A 22H30 :
RETOUR SUR PLACE A LA DEMANDE DE MR CHESNE.
POMPAGE DE 5 CAMIONS POUR SOULAGER LE RESEAU.
BOUCHON AU NIVEAU DE LA RUE DU VERCORS.

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 22/01/26 a 09H30 M. D SPORTICHE
AS AB EMAIL en CC le 06/01/26 a 10H30 isaline.desbrus@faure-immob
AS AB Email envoyé le 06/01/26 a 10H30 M. D SPORTICHE
AS LCOMPTER Email envoyé le 15/12/25 a 16H07 M. D SPORTICHE
AS LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 26/11/25 A 13H16 _ OCCUPANT LOGEMENT
AS AB EMAIL ENVOYÉ LE 26/11/25 A 10H49 M. D SPORTICHE

AS AB EMAIL ENVOYÉ LE 26/11/25 A 09H12 MME B SCUDIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	
3,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	541,32
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	3	50,00%	270,66
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	180,44	270,66
TOTAL H.T.				1082,64
T.V.A. a 10,00%				108,26
TOTAL T.T.C.En EURO				1190,90

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN